

Val d'Oingt, le 15/05/2020

## POINT INFO n°10 « CORONAVIRUS »

Voici les informations de la semaine :

### NOUVEAUTÉS

- **INFO DÉCHETTERIE**

La filière **Eco mobilier a rouvert sur la déchetterie de Theizé uniquement**, vous pouvez donc vous rendre sur ce site pour évacuer des meubles.

- **INFO sur les ACTIVITÉS de PÊCHE**

Suite aux dernières décisions du gouvernement, le département du Rhône est donc placé en zone verte ; ce qui signifie que les parcs et jardins peuvent rouvrir. En revanche, les lacs, plans d'eau et étangs restent fermés.

Cependant, en ce qui concerne les activités de pêche, les droits d'accès sont autorisés **uniquement** sur l'Azergues et ses affluents de catégorie 1 et 2.

- **POINT SUR LA DISTRIBUTION DES MASQUES**

- De la part de la Mairie :

- La 1<sup>ère</sup> distribution de masques dits « chirurgicaux » a été effectuée sur la base d'1 masque par personne. Si votre foyer est composé de + de 2 personnes ayant au moins 11 ans, n'hésitez pas à réclamer des masques complémentaires via l'adresse mail : [valdoingt@gmail.com](mailto:valdoingt@gmail.com) en joignant un justificatif de domicile
- La livraison de masques lavables et réutilisables est toujours en attente. Ils seront distribués aux habitants de Val d'Oingt dès réception

- De la part de la Région Rhône-Alpes :

- Le délai de cette livraison de masques n'est pas connu.

- **MÉDIATHÈQUE ET BIBLIOTHEQUES DE VAL D'OINGT**

Afin d'éviter une trop forte affluence sur les mêmes créneaux horaires, il est fortement conseillé de réserver les documents puis de venir les récupérer aux horaires des permanences aménagées ci-dessous. Les restitutions se feront sur ce même principe :

**St Laurent d'Oingt :**      **Mardi 10 h à 11 h 30**

**Oingt :**                      **Mercredi 16 h à 18 h**

**Bois d'Oingt :**              **Mardi 9 h 30 à 11 h**  
**Mercredi 15 h à 17 h**  
**Vendredi 16 h à 18 h**  
**Samedi 9 h 30 à 11 h 30**

**Pour réserver :**


- Soit par courriel à [mediathequebo@valdoingt.org](mailto:mediathequebo@valdoingt.org),
- Soit par le site <https://mediatheque.valdoingt.org/> (à partir de votre compte lecteur),
- Soit par téléphone : les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12H au 0474718182.

# REGLES

BIBLIOTHEQUES

## SECURITE

POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

 <p>Patiencez, nombre limité de personnes au sein du lieu</p>	 <p>En entrant, lavez-vous les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition</p>
<p>Par sécurité, nous préconisons le masque</p> 	<p>Autant que possible gardons nos distances d'un mètre</p> 
<p>Si vous manipulez un document, il est mis en quarantaine, surtout pas remis en rayon</p>	<p>Afin de gagner du temps réservez sur le site ou par téléphone puis retirez vos documents.</p>
<p>Réservez par téléphone au 04 74 71 81 82 Lundi / Mercredi / Vendredi de 10 à 12h00</p>	<p>Retrait : Mardi : 9h30/11h00 Merc : 15h00/17h00 Vend : 16h00/18h00 Samedi : 9h30/11h30</p>

# RAPPELS

- **ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL : RÉOUVERTURE à COMPTER DU 13 MAI**

**LES ACCUEILS DE LOISIRS INTERCO ROUVRENT LEURS PORTES PROGRESSIVEMENT A PARTIR DU 13 MAI.**

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports régissant les accueils collectifs a communiqué les autorisations d'accueil et les conditions d'activités.

**Les Accueils de Loisirs sont donc contraints de limiter les effectifs.**

Les inscriptions faites « avant COVID » sont annulées et des nouvelles règles d'inscriptions sont mises en place dès le 11 mai.

Une priorité est organisée selon les situations familiales et professionnelles

L'inscription des mercredis est possible pour les familles suivantes :

- Des familles pour lesquelles le télétravail sera supprimé dès le 11 mai
- Des familles monoparentales obligées de reprendre leur activité en dehors du domicile
- Des familles exerçant une activité mobilisée dans la cadre de la lutte contre le COVID 19
- Des familles se trouvant dans une difficulté sociale et accompagnées par les services sociaux.

Les familles concernées par l'une de ces catégories et donc dans l'impossibilité de garder leur enfant à domicile, pourront accéder aux inscriptions des mercredis sur le « portail famille » des accueils de loisirs de la CCBPD.

L'accès au module « inscriptions » des mercredis sera possible en fournissant les attestations justifiant de la situation de « prioritaire ».

Toute demande de renseignement concernant les inscriptions ou le « statut prioritaire » est possible sur la boite [enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com](mailto:enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com)

Toutes les évolutions réglementaires permettant de nouvelles modalités d'accueils seront en ligne sur le site internet de la CCBPD

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/enfance-et-jeunesse>

- **VOGUE DE LA PENTECÔTE**

La vogue de Pentecôte, initialement prévue du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin, est annulée.

- **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Nous vous informons que les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020 sont ouvertes.

Compte tenu de la période de confinement, il est nécessaire, dans un 1<sup>er</sup> temps, que les parents prennent contact avec la mairie soit au 0474716051 soit par mail : [mairie@valdoingt.org](mailto:mairie@valdoingt.org) puis dans un 2<sup>nd</sup> temps de fournir les pièces suivantes :

**Pièces à fournir :**

- Carte d'identité de l'enfant **ou** Acte de naissance de moins de 3 mois,
- Cartes d'identité des parents,
- Numéro(s) de téléphone des parents,
- Justificatif de domicile,
- Livret de famille,
- Carnet de santé (pages des vaccinations).

## Cas particuliers :

- Pour scolariser un enfant dont les parents sont divorcés :
  - Jugement ou convention de divorce, à défaut une attestation conjointe des parents précisant la résidence de l'enfant,
  - Justificatif de domicile de la deuxième adresse dans le cas d'une résidence alternée.
- Si l'enfant est domicilié hors de la commune : fournir le **formulaire de dérogation** dûment complété par l'école et la commune de résidence ainsi que par l'école et la commune d'accueil.
- Si l'enfant était inscrit dans une autre école auparavant : fournir le **certificat de radiation** délivré par l'école précédente.

**L'ensemble de ces documents est à rendre en mairie AVANT LE 15 JUIN 2020**

- **APPLICATION Mobile à Télécharger**

La mairie propose à tous les habitants détenteurs d'un smartphone de télécharger l'application pour être informé en temps réel des informations de la commune (alerte notification, actualités, évènements, infos panneau lumineux...).

- *Télécharger l'application **City Wall***
- *Saisir le code postal : **69620***
- *Sélectionner **Val d'Oingt** pour accéder au fil d'actualité de la commune*



La démarche est simple et rapide, n'hésitez pas à vous connectez !